

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13607**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Négociateur d'affaires internationales

Nouvel intitulé : Négociateur d'affaires internationales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Association de gestion de l'école supérieure de commerce international (AG ESCI)

Président de l'AG ESCI

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312m Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le négociateur d'affaires à l'international est un cadre du commerce international. Ses principales activités sont les suivantes :

- Elaboration et pilotage de la stratégie de développement d'une entreprise à l'international
 - Développement d'un portefeuille de clients internationaux en organisant et conduisant des négociations multinationales
 - Conception et mise en place d'une stratégie marketing cohérente et profitable à l'international
 - Optimisation et gestion des processus internationaux d'achats et de flux de biens et services
 - Organisation et management des projets et des opérations d'une entreprise de dimension internationale
- CAPACITES OU COMPETENCES ATTESTEES :
- Identifier et exploiter le potentiel de nouveaux marchés cibles sur la base de structures opérationnelles adaptées aux contraintes des zones géographiques couvertes.
 - Négocier et optimiser les relations et la gestion commerciales en direct avec des clients ou par l'intermédiaire de forces de ventes ou de partenaires et distributeurs.
 - Etudier et définir un positionnement marketing à l'international mis en oeuvre par la création et le développement de produits et marques soutenus par des programmes promotionnels hors media.
 - Organiser et optimiser les transactions physiques et monétaires à l'international avec les fournisseurs, les partenaires logistiques et les opérateurs publiques.
 - Animer et évaluer en deux langues étrangères dont l'anglais des équipes multiculturelles dans le cadre de processus transversaux et de développement de projets.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Agroalimentaire, industrie/énergie, SSII, Télécommunications, Etudes non techniques, Finance/banque/assurance, Commerce/distribution/VPC, administration publique, industrie automobile, communication/événementiel.

Type d'emplois accessibles :

- Chef de projet à l'international,
- Négociateur d'affaires internationales,
- Consultant export,
- Responsable de zone export, Responsable import, responsable ADV export, responsable vente export, responsable développement de produit, Directeur export, Directeur marketing international, Directeur des achats.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1102 : Direction des achats

M1707 : Stratégie commerciale

M1701 : Administration des ventes

D1407 : Relation technico-commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Les composantes de la certification concernent 5 domaines d'activité : - Elaboration et pilotage de la stratégie de développement d'une entreprise à l'international
- Développement d'un portefeuille de clients internationaux en organisant et conduisant des négociations multinationales
 - Conception et mise en place d'une stratégie marketing cohérente et profitable à l'international
 - Optimisation et gestion des processus internationaux d'achats et de flux de biens et services
 - mOrganisation et management des projets et des opérations d'une entreprise de dimension internationale

Les évaluations s'effectuent sous la forme de :

- contrôle continu (exercices, études de cas, projets, jeu de simulation en individuel et en groupe)
- examens semestriels (tests et études de cas en individuel) ;

- soutenance orale présentant des études, projets, stages et recherche
- rapports écrits sur les stages (12 mois cumulés) et le projet de recherche (18 mois)
- validation du/des semestre(s) d'études à l'étranger

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		10 personnes dont 60% extérieures à l'organisme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		IDEM
En contrat de professionnalisation	X		IDEM
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		IDEM

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Négociateur d'affaires internationales" avec effet au 5 mars 2011, jusqu'au 25 novembre 2014.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1985 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 27 septembre 2000 publié au Journal Officiel du 3 octobre 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 7 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Homologation à compter de 1990.

Pour plus d'informations

Statistiques :

36 titulaires de la certification par an en moyenne

Autres sources d'information :

www.esci-paris.eu

<http://www.esci-paris.eu>

Lieu(x) de certification :

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE INTERNATIONAL (ESCI) 50, rue de la Maison Rouge 77 185 Lognes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Idem

Historique de la certification :

Certification précédente : Négociateur d'affaires internationales

Certification suivante : Négociateur d'affaires internationales